

# LA REVUE MUNICIPALE

Janvier 2023

N° 131

## Chalindrey



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





## Du Maire

### Des crises préoccupantes

Pour bon nombre d'entre nous, 2022 a filé... en mode TGV. Ce fut pourtant une période éprouvante : réchauffement climatique, crise sanitaire, guerre en Ukraine et crise économique... que des sujets qui nous préoccupent tous de par leur gravité.

Et nous voici lancés sur la ligne de départ d'une nouvelle année fertile en activités, même si les collectivités doivent faire face à l'importante inflation des dépenses d'électricité, de gaz, des dérivés du pétrole, comme les matériaux. Cela nous impose d'être très prudents quant à la programmation des futurs investissements à moyen et long terme.

### Des travaux engagés

Nous avons heureusement, et malgré de nombreuses contraintes, réalisé des travaux : accessibilité de la Mairie, lotissement Les Coquelicots, prolongement de l'avenue Général de Gaulle... D'autres sont engagés, comme la réfection de la toiture de l'église, la dépollution du terrain de la résidence senior, les travaux de réhabilitation de la 3<sup>ème</sup> tranche de la rue de Paris...

Nous avons d'ailleurs mobilisé des subventions afin que les investissements se réalisent sans augmenter les impôts locaux et sans obérer les capacités d'actions des futures générations.

### Des efforts de tous

Dans ce monde incertain, notre équipe municipale ainsi que l'ensemble des employés communaux s'efforcent, même parfois dans l'ombre, à maintenir un cadre de vie agréable pour toute génération confondue.

Nous ne baisserons pas la garde. Ensemble, nous devons rester vigilants, inventifs, pour pouvoir nous adapter à toutes les situations. Nous réussirons en demeurant toutes et tous solidaires et en acceptant de renouveler nos efforts.

A l'aube de cette nouvelle année, nous pensons à tous ceux qui nous ont quittés et à ceux qui sont rendus vulnérables par la maladie.

Bonne année 2023 à tous.



Votre Maire,  
Jean Pierre GARNIER

# SOMmaire

## de la revue municipale n°131

<b>Éditorial</b>	Page 1	<b>Côté Jeunes</b>	Pages 23 à 27
<b>Actualités</b>	Pages 3 à 5	- Marie Rougetet	
- Distribution eau potable		- Au collège	
- Publicité des actes		- En primaire	
- Eclairage de la commune		<b>Associations</b>	Pages 28 à 33
- Départ en retraite		- Cinéma en souffrance	
- Aménagements récents		- Handi'Chiens sur le marché	
<b>Travaux et Projets</b>	Pages 6 à 11	- Horizons Solidaire pour tous	
- Résidence seniors		- Mission Locale	
- Rue de Paris		- La vie de la section Foot	
- Les travaux de l'église		- Rotonde 52 s'expose	
<b>Citoyenneté</b>	Pages 12 à 16	- La Lyre en famille	
- Stop aux dépôts sauvages		<b>Environnement</b>	Pages 34 à 37
- Cabane à livres : coup de gueule		- ADPJ : composteurs	
- Conseil Municipal des jeunes		- Nettoyons la nature	
- Chat disparu et retrouvé		- Gare aux frelons et à la mite	
<b>Vie Sociale</b>	Pages 17 à 22	- Zone verte	
- Canicule : surveillance de nos aînés		<b>Tribune de l'opposition</b>	Page 38
- Oser l'informatique		<b>Loisirs</b>	Page 39
- Visite étudiants domaine de la santé		- Coin des gourmands	
- Repas des aînés et inscriptions		- Sudoku	
- Fêtes et cérémonies		<b>L'info en +</b>	Pages 40-41
- Journée du Patrimoine		<b>Etat-civil</b>	Page 42



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres – 52600 Chalindrey – tél 03 25 88 50 17

[contact@ville-chalindrey.fr](mailto:contact@ville-chalindrey.fr) – [www.ville-chalindrey.fr](http://www.ville-chalindrey.fr) – [panneau-pocket.com](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre Garnier – Rédactrice : Emilie Foussadier

Membres de la commission communication : Marie-Christine Beaufils, Nicole Garnier-Genevoy, Josselin Iwaszko, Caroline Kanicki, Véronique Michel – Secrétaire de la commission : Sonia Collier

Conception : Mairie de Chalindrey - Dépôt légal 25052019.1427

Impression : La Manufacture, imprimeur à Langres

Crédits photos : Mairie de Chalindrey – © Pixabay- photo couverture : CMJ préparation de Noël

## Sa distribution



Comment le réseau d'eau communal est-il géré ?

Deux solutions s'offrent à la collectivité :

- La première est la régie, c'est-à-dire que la commune gère elle-même son réseau d'eau potable, répare les fuites éventuelles, les renouvellements de canalisation, les contrôles de poteaux incendie, le relevé des compteurs... et pour finir la facturation aux habitants.
- La deuxième consiste à confier la gestion à une entreprise, cela s'appelle la Délégation de Service Public (DSP).

Pour Chalindrey, c'est la deuxième solution qui est en vigueur.  
Au 31 décembre 2022, le contrat avec la SAUR se termine.

Deux entreprises ont répondu au nouveau cahier des charges : Véolia et Saur.  
Une commission composée du maire, de trois membres titulaires et de Maître Gaugler, avocat, s'est réunie. Elle a ouvert les plis, reçu les deux candidats à plusieurs reprises, afin de comparer et de négocier leurs offres.

Pour finir, la commission a émis un avis et le conseil municipal a retenu un délégataire :  
**VEOLIA agence de Langres - 7 place des Etats Unis 52200 LANGRES**  
**du lundi au vendredi de 14h à 16h – Tél : 09 69 32 35 54 (24h/24)**

**Le nouveau contrat a démarré le 1<sup>er</sup> janvier pour une période de 8 ans.**  
**Les fichiers clients ont été automatiquement transférés.**

## L'information des habitants



**Toutes les décisions municipales consultables sur le site internet**

Depuis le 1er juillet dernier, en application de la réforme des nouvelles règles de publicité des actes pris par les collectivités, il est mis fin à l'obligation d'assurer l'affichage papier des actes et décisions de la commune. La publication électronique est devenue la formalité de publicité de droit commun. Cette nouvelle présentation est disponible sur le site internet « Vie municipale » puis en cliquant sur « Publications municipales ».

Le procès-verbal ne peut être publié avant approbation lors de la séance suivante du conseil municipal.

# ECLAIRAGE DE LA COMMUNE

## Economies d'énergie

Pour suivre les recommandations de l'Etat, la municipalité a pris la décision de supprimer les illuminations de Noël dans toutes les rues, ainsi que celles de l'église et du colombier, trop énergivores.

L'éclairage de la mairie prendra fin à 21h.

Le SDED 52 (Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets) a été sollicité pour réaliser une étude qui permettra de prendre une décision cohérente concernant l'éclairage de nos rues.



Décorations de Noël

## Départ en retraite 1<sup>er</sup> octobre

Laurent Jourde qui a intégré les services de la commune le 1<sup>er</sup> juillet 2006 comme agent des services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

C'est une personne qui a su, aux yeux de tous, rester disponible et impliquée dans ses missions.

La polyvalence et sa faculté à trouver des solutions rapides et efficaces pour résoudre les divers problèmes étaient ses principales qualités.

La commune aura bénéficié du savoir-faire de M. JOURDE et de son expérience professionnelle antérieure.

Après plus de 16 ans de services au sein de la commune, l'équipe municipale tient à le remercier pour son efficacité et son travail au service des habitants.

Nous lui souhaitons une belle et longue route sur le chemin de la retraite !



## Récents

### Antenne relais



Comme vous l'avez peut-être constaté, un pylône est sorti de terre sur le chemin derrière le collège.

Celui-ci va remplacer l'actuel situé sur le château d'eau.

Une étude a été réalisée avec un drone afin de cartographier le meilleur emplacement possible.

C'est la société Totem, filiale d'Orange, qui va louer son pylône aux opérateurs téléphoniques afin qu'ils puissent y installer leurs antennes relais.

### Tables de pique-nique



Quatre tables de pique-nique ont été installées à l'automne :

- deux se situent autour du centre Socio-Culturel
- une vers l'aire de jeux au Mail
- la dernière derrière le terrain de tennis couvert au Mail

### Lotissement Les Coquelicots



**Cette nouvelle route qui prolonge l'avenue Général de Gaulle vers la rue du Maquis est ouverte à la circulation depuis le 19 septembre.**

Fin juillet, l'entreprise Colas a réalisé l'enrobé sur la voirie de ce lotissement.

Pour des raisons de sécurité, cette nouvelle desserte est limitée en tonnage à 5,5T.

Seuls les véhicules de service supérieurs à ce tonnage (pompiers, bus, transports scolaires, camions de ramassage des ordures ménagères, ...) sont autorisés à circuler sur cette route communale.

Les premières constructions sont en cours dans ce nouveau lotissement.

# RÉSIDENCE SENIORS

## Un traitement biologique



Le jeudi 28 juillet, la société ERG Environnement de Sainte Foy Les Lyon est venue superviser les travaux de dépollution du terrain de la résidence intergénérationnelle seniors.

En effet, les échantillons de terre prélevés le 27 juin ont fait apparaître des traces d'hydrocarbures à deux endroits des anciennes installations sportives SNCF (cuve à fuel des vestiaires de foot et centre aéré).

L'entreprise Castellani a retiré la terre concernée. La première couche d'une

profondeur d'un mètre a été conservée, car non polluée.

La suivante d'un mètre cinquante a été retirée et chargée dans trois semi-remorques, puis acheminée en direction du « Bio-centre » de Château Gaillard dans l'Ain, pour y être traitée et recyclée.

Du tout-venant a été déposé en remplacement de la terre polluée et la terre saine a été remise en place.

Le coût de la dépollution (24 520.00 € TTC) a été pris en charge par la commune.

## Début des travaux

La réunion de démarrage de chantier avec tous les partenaires concernés a été organisée le 6 octobre au siège social de MON LOGIS à Sainte-Savine (10300).

Le bailleur social MON LOGIS a pu enfin commencer les travaux de ces 37 logements T2 et T3 ainsi que de la salle de convivialité.



## Nom des voies

Le conseil municipal a dénommé les voies qui desserviront la résidence seniors : [impasse des Platanes](#) et [impasse du Séquoia](#).



# RUE DE PARIS

## 3<sup>ème</sup> tranche

Dans cette rue, les travaux de la voirie évoluent avec du retard, suite à la complexité du passage en souterrain dans les parcelles privées.



Juin 2022

Le remplacement des réseaux des eaux pluviales et d'assainissement sera suivi par celui des réseaux secs, d'électricité et de télécommunication



Septembre 2022

Après déplacement provisoire des réseaux aériens, les travaux des murs de soutènement pourront débuter.

Ce chantier devrait se terminer vers la fin du printemps par la réhabilitation de la couche de roulement de la voirie, des trottoirs et des espaces verts.



Octobre 2022

# TOITURE DE L'ÉGLISE

La réhabilitation de mois en mois...



Mars 2022 : pose échafaudages



25 avril 2022 : installation du parapluie



3 mai 2022 : parapluie installé



20 mai 2022 : état de la charpente avant travaux



# SAINT-GENGOULF

## Sous le parapluie !



22 septembre 2022 : évolution des travaux



démolition de la charpente



œil de bœuf rénové



réhabilitation de la charpente



Début octobre



24 octobre 2022 : pose des tuiles plates

# L'ÉGLISE

## Appelée Saint-Gengoulf

Face à l'état du toit de l'édifice religieux, le conseil municipal a décidé d'investir dans sa totale rénovation. Le chantier a débuté au printemps 2022 et devrait s'achever au deuxième semestre 2023.

Ce vaste projet de réhabilitation est réalisé par les entreprises Castellani de Chalindrey et Les Charpentiers d'Is-en-Bassigny.

Le coût des travaux de la toiture est de 686 625.00 €HT soit 822 751.04 TTC.

Concernant **les bancs**, la consultation a été déclarée infructueuse. L'estimation est de 155 644.00€ HT, soit 186 782.80 €TTC.

Une nouvelle consultation sera donc nécessaire.

En ce qui concerne **le mode de chauffage**, une réflexion est en cours.



**novembre 2022 : réhabilitation de la toiture de la sacristie**

*Des subventions ont été attribuées :*

- par le Conseil Départemental à hauteur de 133 490€
- par le Conseil Régional à hauteur de 50 000€ ; une seconde subvention d'un montant de 50 000€ au titre de la 2<sup>ème</sup> tranche est en attente.

*La subvention de l'Etat est en attente pour 2023.*

### ► Je donne !

#### Pour sa restauration

FONDATION



DU PATRIMOINE

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

souscription en ligne

Sur le site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77540](http://www.fondation-patrimoine.org/77540)



# SON HISTOIRE

## Qui est ce Saint ?



Saint Gangolf d'Avallon ou Gengoul d'Avallon, serait né à Varennes-sur-Amance, en 702. Un seul document datant de 762, mentionne l'existence de Gangolf de Bourgogne. Il est issu d'une famille de riches propriétaires terriens. Il a une réputation d'homme pieux, éloigné des tentations, et pourvu d'une grande honnêteté et de générosité envers les pauvres.

Ses parents le destinent à une carrière militaire. Il participe alors activement aux guerres menées par Pépin le Bref, entre 715 et 768 et sa bravoure lui fit octroyer de hautes dignités militaires. Il sait conserver, au milieu de la vie des camps, sa piété et son honnêteté spirituelle. Il est même dit que Dieu lui accorda le don de guérison

pour les hommes et les animaux. On affirme aussi qu'il obtient entre autres le pouvoir de guérir le mal de dents, de rendre la vue aux aveugles, de faire marcher les paralytiques...

Gangolf se marie vers l'âge de 20 ans. Il épouse Ganéa une jeune fille de haute lignée, mais celle-ci est fort volage. Son époux cherche à la remettre sur le droit chemin mais sans grand succès. Ne voulant pas croire à l'inconduite de sa femme si un signe divin ne l'en persuadait pas, il lui demande de tremper le bras dans l'eau d'une source miraculeuse, et, quand elle l'en retira, toute sa peau s'en était détachée. Devant cette preuve, il ne lui reproche rien, mais part se réfugier dans un ermitage près d'Avallon. Il y mène une vie d'austérité, offrant toute sa fortune aux pauvres. Ce serait là que l'amant de sa femme, qui aurait été prêtre, serait venu le surprendre en pleine nuit et l'aurait tué d'un coup d'épée. Son assassin et sa femme adultère moururent eux aussi très rapidement.

Saint Gengoulf est donc célébré le 11 mai en France, mais aussi en Allemagne et en Belgique. On le représente souvent un bâton à la main, car il fit jaillir l'eau d'une fontaine, à Varennes qui fut jugée miraculeuse. Une chapelle fut d'ailleurs érigée en ce lieu.

Il est invoqué dans les situations conjugales difficiles. Il est en effet le patron des maris trompés, mais également des gantiers, cordonniers, tanneurs, des chasseurs et veneurs.



**Dicton :**  
S'il pleut le jour de Saint-Gengoulf,  
Les porcs auront de glands leur soûl.

# STOP

## Aux dépôts sauvages !

Nous sommes actuellement dans une période de transition écologique. Malheureusement, nous constatons trop souvent des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats, d'autres déchets ... jonchant bois et fossés.

Ce type d'incivilités engendre diverses conséquences plus ou moins négatives telles que :

- nuisance à notre environnement,
- accidents, blessures...,
- perte de temps et d'argent pour la commune, les agents techniques devant ramasser les déchets et les transporter pour certains jusqu'à Chaumont, pour leur assurer un recyclage,
- obligation de porter plainte...

Rappelons aux contrevenants que l'article R635-8 du code pénal prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 1500€ d'amende, avec confiscation du véhicule lorsqu'une personne effectue un dépôt sauvage en dehors des endroits et des conteneurs prévus à cet effet.

Pourquoi en arriver là alors que la déchetterie est ouverte régulièrement ?

Est-ce un bon exemple à montrer à nos jeunes ?

Il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la propreté de nos rues, de nos espaces publics et de notre campagne.

**Soyons donc raisonnables et adultes.**



### Déchetterie – ZI Les Moulières – CHALINDREY

	Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi
Novembre à mars	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Avril à octobre	8h30 – 12h00 et 13h30 – 18h00

#### Les conseils à suivre :

- J'organise le tri de mes déchets dans mon véhicule afin d'optimiser ma présence sur site.
- En cas de doute pour le tri de mes déchets, je m'adresse aux gardiens.
- Les apports des professionnels sont autorisés en déchetterie et payants pour les dépôts d'encombrants, déchets verts, inertes, déchets dangereux et bois. Le dépôt est gratuit pour les cartons et métaux.
- En cas d'apports volumineux (plus de 3m<sup>3</sup> par jour), je prends contact avec le SDED 52

Un doute, une question : contactez le SDED 52 – 03 25 35 09 29 – [sded52@sded52.fr](mailto:sded52@sded52.fr)

# COUP DE GUEULE

## Respectez notre cité !



Lors du week-end de la Toussaint, la cabane à livres a été détériorée et bon nombre de livres ont dû être jetés. A quoi bon avoir des idées, à quoi bon monter des projets si c'est pour aboutir à un tel résultat ?

La cabane à livres est un lieu d'échanges et de partages. Elle était attendue par beaucoup d'entre-nous. Elle fait la joie de petits et grands ! Elle permet d'accéder librement et simplement à la culture !

**Les élus et les lecteurs n'ont que quelques mots à vous dire : respectez notre cité et arrêtez de polluer notre quotidien !**

## Rappel sur le fonctionnement de la cabane à livres



**APPORTEZ DES LIVRES EN TRÈS BON ETAT - PRENEZ - LISEZ - PARTAGEZ - ÉCHANGEZ... Et RESPECTEZ les livres en les laissant rangés !**

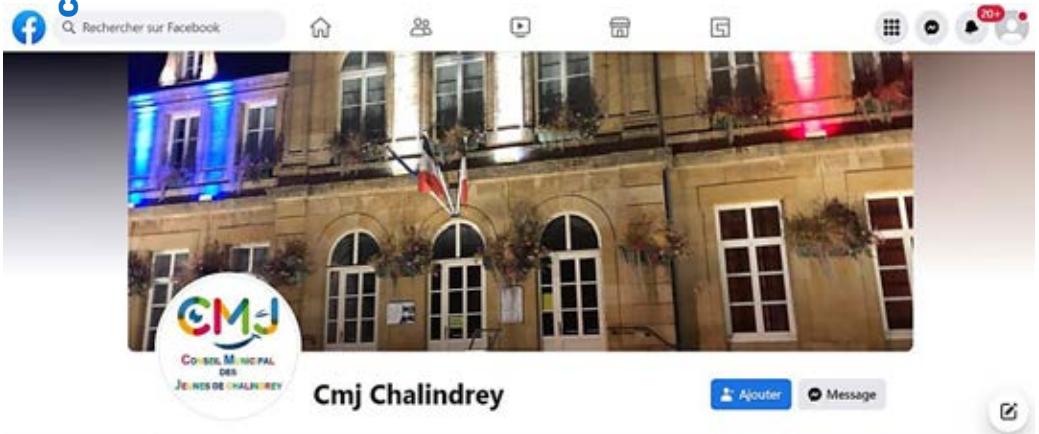
### Incivilités constatées



Il en est de même pour la boîte à lettres du Père-Noël installée vers la place du marché : des décorations ont été volées et cassées.

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## Ses activités



La page Facebook du CMJ est créée !  
Retrouvez toutes nos actualités et suivez notre groupe ICI :

<https://bit.ly/CMJCHALINDREY>



Le CMJ en action au repas des aînés !



Des créations pour un Noël féérique



Les réunions du CMJ dans un esprit de cohésion et dans la bonne humeur !



## Visite la Sous-Préfecture

Madame la Sous-Préfète avait lancé une invitation au CMJ lors de la cérémonie du 8 mai pour visiter la sous-préfecture. C'est une promesse qui a été honorée puisque, mercredi 31 août, les jeunes ont pu découvrir les services et l'organisation de cette structure.

Après la visite des locaux et un échange avec les différents personnels, ils ont été reçus très chaleureusement dans le bureau de la représentante de l'Etat.

Ils ont repéré, avec son aide, les différents signes de la République qui s'y trouvent et les grandes figures de notre territoire comme le philosophe Denis Diderot ou encore le Général De Gaulle.

Puis, Maé Barral, Maire du CMJ, a expliqué les actions réalisées jusqu'à présent et celles qui sont en cours de réflexion. Pour finir, ils ont échangé sur la fonction et les missions du Sous-Préfet.

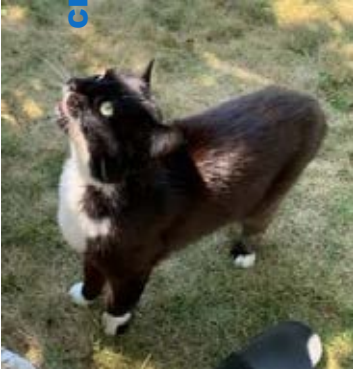


Encore un grand merci à Mme Emmanuelle Juan-Keunebroeke pour cette riche et belle rencontre !



## CHAT

## disparu et retrouvé



Le chat Post-It, disparu depuis le mois de mai a été retrouvé en septembre au Pailly !

Comment s'est-il retrouvé dans ce village ? Pourquoi aurait-il quitté Chalindrey alors qu'une âme charitable lui apportait gîte et couvert ? Serait-ce à dire qu'un quidam s'amuserait à déplacer les chats d'un lieu à un autre ? Par plaisir ou par mauvaise intention ? Toujours est-il que ce chat a retrouvé son domicile grâce à sa puce d'identification. Comme quoi il est indispensable de faire identifier son animal. Espérons que les chats ayant disparu sur notre commune auront la même chance.

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est la première étape dans la vie de votre animal de compagnie, qui contribue à sa protection. La mairie a acquis un lecteur de puces afin d'identifier rapidement un animal errant sur son territoire. Si vous voyez un animal perdu, n'hésitez pas à contacter la mairie.



# AVIS DE RECHERCHE



**Robert a disparu depuis mars 2022.**

**Si vous l'avez vu ou recueilli, n'hésitez pas à contacter la mairie.**

**Un grand merci.**

# SUR INSCRIPTION

## Canicule : un échange chaleureux !



Cet été, face à la canicule, la mairie n'a pas oublié ses aînés isolés. En effet, Madame Fernanda ANASTACIO s'est vu attribuer la mission de téléphoner régulièrement aux personnes que nous savions seules. Si notre secrétaire s'est heurtée quelques fois à un répondeur, elle a eu plaisir de converser avec les personnes contactées. Beaucoup, d'ailleurs, lui ont exprimé leur satisfaction de recevoir un appel fréquent et de savoir que nous pensions à eux. Un bel échange à renouveler en cas de situation difficile !

*Pour rappel, un registre est ouvert en mairie pour les personnes fragiles. Les personnes inscrites sur ce registre seront régulièrement contactées lors de périodes compliquées (canicule, pandémie...).*

*Un formulaire est également en ligne sur notre site internet pour s'inscrire sur ce registre.*

## Oser l'informatique...

Aujourd'hui, il est difficile de se passer de l'informatique : démarches administratives, communication par Internet, etc. Ne pas être connecté est devenu un handicap à l'heure du tout numérique.



Vous n'avez pas encore osé franchir le pas ? Vous avez peur de ne pas savoir ? L'association Sud Haute Marne Multimédia (SHMM) vous propose un programme qui porte sur 3 axes :

- S'équiper à moindre coût : fourniture d'ordinateurs reconditionnés
- Se former : apprendre les bases en 13 séances de 2h (coût 40€)
- Être accompagné pour être plus sûr de soi, par un aidant numérique bénévole.

Vous accepteriez d'être aidant numérique bénévole ? SHMM vous propose une formation gratuite de 6 séances de 2 h, sur la fonction d'aidant numérique et pour renforcer vos compétences en informatique.

**Venez vous renseigner** à la réunion qui aura lieu :  
**Vendredi 20 janvier à 18 h à la Mairie de CHALINDREY**

Si vous êtes intéressé et ne pouvez participer à cette réunion, contactez Hubert CHAMPOUILLON au 06 30 58 06 33

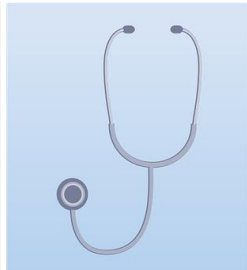
# SANTÉ

Le dimanche 31 juillet, des étudiants dans le médical et paramédical, sont venus découvrir notre commune. Certains sont en fin d'étude de médecine, d'autres vont devenir pharmaciens ou encore infirmières. Le maire et la conseillère départementale Véronique Michel, en ont profité pour mettre en avant l'intérêt de vivre à Chalindrey, en insistant sur le dynamisme de la vie associative, sportive et culturelle de la cité.



Avant de continuer leur visite du sud haut-marnais organisée par le PETR, ces étudiants se sont vu remettre quelques présents aux couleurs de la commune.

Espérons qu'ils ont été charmés par les atouts de notre cité et que nous les reverrons bientôt pour assurer les soins médicaux de chacun.



## Des animations appréciées

Le 16 octobre, le CCAS a permis à nos aînés de se retrouver autour d'un succulent repas préparé par les artisans locaux.



Ainsi, la maison Bailly a proposé un Opéra de Saint-Jacques suivi d'un Pintadeau forestier, la boulangerie Jacquot a confectionné un excellent framboisier et la boulangerie Aux Délices des Sorciers a fourni le pain et de délicieuses brioches.



Certains jeunes du CMJ sont venus prêter main forte et ont assuré avec dextérité le service.

Guy Prillard, accordéoniste et chanteur de grand talent a animé cet agréable moment.

Le maire et ses adjoints tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont consacré de leur temps pour assurer la réussite de ce moment : ce fut le cas !

*Pour rappel, les inscriptions au **repas des aînés** et pour le **colis de fin d'année** se font désormais uniquement sur inscription volontaire, eu égard au respect des données privées qui nous interdit de tenir des listes de population. Le bulletin d'inscription sera chaque année disponible dans la revue municipale du mois de juin, ou bien à réclamer en mairie de Chalindrey dès le mois de juin et avant le 31 août.*



## Ça s'est passé comme ça



### Première Fête de la musique le 25 juin organisée par la commune

Quelle soirée !!!!! Un grand succès musical de 18h à 1h du matin !

Après deux années très perturbées par la crise sanitaire, la première Fête de la musique a pu enfin être organisée sur notre commune. Initialement prévue sur la place du marché, elle s'est déroulée au centre Socio-Culturel à cause d'un risque d'orages.

Pour l'occasion, la commune a mis l'accent sur les fondamentaux de la Fête de la musique : un événement festif, populaire et spontané, qui s'adresse à tous les publics.

Que ce soit entre voisins, entre amis, en famille, tout le monde a profité d'un programme bien rempli avec les groupes Snic Fou, Bipolar club et Alambig.

La section Manifest a géré la sonorisation, l'éclairage et les groupes. La lyre s'est occupée de la restauration et de la buvette.

Rendez-vous **le samedi 24 Juin 2023** sur la place du marché pour notre **deuxième Fête de la musique**.



### Fête nationale sur la place du marché

La soirée du 13 Juillet 2022 fut, comme d'habitude, une belle réussite : une place de marché illuminée de mille feux, une musique endiablée, un feu d'artifice féérique et un public enchanté.

Dès 18h, chacun pouvait profiter de la buvette et de la restauration, de la présence de quelques producteurs locaux et des pompiers de Chalindrey, venus participer à cet événement avec la présence de véhicules, uniformes et jeux. C'est avec le groupe « Déjà 20 h » que la soirée musicale a commencé. Ensuite, le public s'est retrouvé pour la traditionnelle retraite aux flambeaux dans les nouvelles rues de notre bourg centre entraîné par le rythme de la Lyre et encadré par les pompiers. La soirée musicale s'est terminée avec le DJ Agouazzi, jusqu'à 1 h du matin.

Grâce à la section Manifest qui a assuré la sonorisation et à la Lyre qui a géré la restauration, cette fête nationale a remporté un vif succès. Merci à eux.



### 5<sup>ème</sup> Forum des Associations le 4 septembre

Au centre Socio-Culturel, le Forum des Associations sportives et culturelles organisé par la municipalité attendait les visiteurs de pied ferme. Tôt le matin, les associations avaient pris place, staff et bénévoles en tête, pour apporter tous les renseignements nécessaires aux visiteurs et pour recruter éventuellement de nouveaux adeptes.

A l'extérieur, une démonstration de judo et une présentation des véhicules des pompiers de Chalindrey ont envouté le public.

Plus d'une trentaine d'associations se sont présentées ainsi à tout public confondu. Si les jeunes enfants et les ados étaient les plus concernés côté sportif et culturel, les aînés n'étaient pas pour autant oubliés : gymnastique douce, tarot, jeux de sociétés, chorale... il n'y avait que l'embarras du choix.

Un forum réussi grâce à des responsables plus que satisfaits par ce succès populaire.



### Cérémonie du 11 Novembre



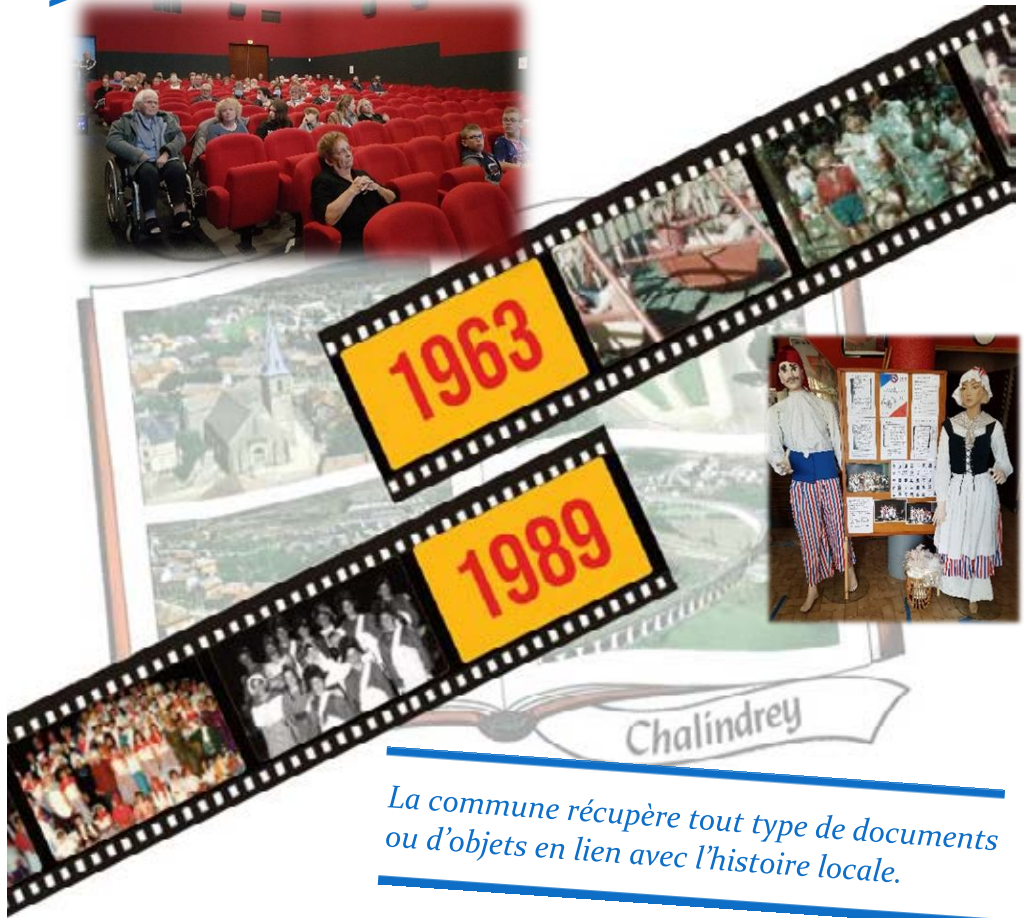
Malgré le mauvais de temps, de nombreuses personnes ont participé au défilé du 11 Novembre encadrées par les élus, les pompiers, les porte-drapeaux et la Lyre.



Sarah Forgeot, conseillère municipale des jeunes, a lu le message de Stéphane Lecornu, ministre des armées et de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire. Marie-Christine Beauflis a fait l'appel des noms de tous les soldats morts entre 1914 et 1918. La première adjointe a ensuite procédé au dépôt des gerbes en compagnie du premier adjoint du CMJ Benjamin Huguet, de la conseillère départementale Véronique Michel et du représentant des anciens combattants Fabrice Rosenbaum.

# PATRIMOINE

## Des souvenirs sur grand écran



*La commune récupère tout type de documents ou d'objets en lien avec l'histoire locale.*

Près de 100 personnes ont honoré l'invitation de la commission Patrimoine de notre commune. Elles ont pu ainsi, le samedi 17 septembre à 14h, visionner deux films au cinéma Familial, rappelant de bons souvenirs. L'un de 1963, film amateur de M. Paul Ballet, portait sur la ruche, structure consacrée à l'accueil des jeunes. Le deuxième était consacré à la célébration du Bicentenaire de la Révolution. La projection de ces deux films a été enrichie par des photos et des interventions très précises de Serge Thévenot et Christian Després, deux bénévoles portant à bout de bras la commission Patrimoine. [Merci aux familles qui nous ont fourni ces documents et qui, de ce fait, nous ont permis de passer un agréable après-midi source d'échanges et de nostalgie, autour d'un verre de l'amitié.](#)





# UNE ATHLETE

## Marie Rougetet

Née le 7 janvier 2006 à Langres, Marie commence sa carrière sportive par la gymnastique au club de Langres. À l'âge de 9 ans, elle découvre la natation. Elle participe à différentes finales régionales et elle détient les records départementaux sur 50, 100, 200 et 400 m nage libre. Elle débute l'athlétisme à Langres en 2015 sous la houlette de Jojo (Georges PRETEUX) par le cross et quelques épreuves sur piste tout en continuant la natation. En 2018, elle rejoint le Dijon UC. En benjamine, elle détient les records de Côte-d'Or au poids et au triathlon, en minime, les records de Côte-d'Or au poids, au marteau et au triathlon. Après avoir fait toute sa scolarité de la maternelle au collège à Chalindrey, elle quitte la Haute-Marne pour faire ses études en section sportive au lycée Jean-Marc Boivin à Chevigny Saint Sauveur. Elle intègre le groupe épreuves combinées du Dijon UC en conservant toutefois une séance technique de marteau. Malgré le peu d'entraînement, les résultats ne se font pas attendre : elle termine la saison 2021 en tête du bilan national minime.



## Le marteau lancé à 61,95m

Lors de la finale du championnat de France, le 17 juillet, elle franchit la barre des 60 m et décroche le titre de championne de France. L'apothéose viendra le 28 juillet pour sa première sélection en équipe de France : elle bat à nouveau son record avec 61,95m pour décrocher la médaille d'argent lors du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne en Slovaquie.



Podium championnat France 2022

Marie ambitionne de monter à nouveau sur la plus haute marche du podium et vise une nouvelle médaille au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne à Maribor en Slovénie qui devrait être ouvert à sa catégorie.

# AU COLLEGE

## Depuis la rentrée...

Cette année, la baisse démographique se fait ressentir au collège puisqu'il n'accueille que 174 élèves, soit quinze de moins que l'an passé. Ces collégiens ont été répartis dans six classes, soit deux par niveau : 36 en 6<sup>ème</sup>, 54 en 5<sup>ème</sup>, 34 en 4<sup>ème</sup> et 50 en 3<sup>ème</sup>.

Trois nouveaux enseignants sont venus compléter les rangs : **Léa Cabrera** en Education Physique et Sportive, **Vincent Hurtrel** en Technologie et **Marius Dirand** en Documentation. Bienvenue à eux !



Le mercredi 19 octobre, tous les collégiens ont fait preuve de courage et quelques-uns de drôlerie, pour affronter l'épreuve du cross. L'absence de soleil n'a pas empêché nos sportifs de fournir tous les efforts nécessaires pour effectuer un maximum de tours et ainsi récupérer une belle somme d'argent, au profit de l'association Ela.

## Diabolique ambiance !



Expérience à renouveler.

La veille des vacances de la Toussaint, collégiens et professeurs se sont revêtus de leurs plus terrifiants atours pour célébrer Halloween comme il se doit.



# COLLÉGIENS

## Appréciant la culture

### Mosaïstes en herbe



Courant octobre, les élèves latinistes se sont rendus au musée de Langres pour profiter de la réserve gallo-romaine. Ensuite, ils ont mis en œuvre leur talent pour confectionner une mosaïque : activité très appréciée par chacun.



### Concours : des jeunes récompensés

Le samedi 24 septembre, des collégiens se sont vus remettre une tasse illustrée d'un dessin de Boris Beluche, suite à leur participation émérite au concours des expressions. Ils ont été chaleureusement accueillis en mairie par les membres du CMJ autour d'un pot de l'amitié. Bravo à ces jeunes collégiens qui ont joué le jeu !



# EN PRIMAIRE

## Une neuvième classe

L'école primaire Curie / Ferry accueille 202 élèves, répartis en 9 classes.

La directrice Anita Chanteclair et les enseignants sont très heureux de l'ouverture de cette nouvelle classe qui allège les effectifs de la maternelle et de la classe de CP.



### Maternelle FERRY

#### Petite section :

Anita Chanteclair/Coline Bergé :  
23 élèves

ATSEM : Catherine Berger

#### Moyenne section :

Pascale De Paoli : 23 élèves

ATSEM : Sylvie Mielle

#### Moyenne et Grande sections :

Brigitte Brunel : 21 élèves

ATSEM : Nathalie Valetto

### Elémentaire CURIE

**Grande Section / CP** : Virginie Aubry : 18 élèves

**CP** : Marie-Dominique Thévenot : 18 élèves

**CE1 / CE2** : Vanessa Boissellier : 23 élèves

**CE1 / CE2** : Mégane Bonnot : 22 élèves

**CM1 / CM2** : Fabienne Girault : 27 élèves

**CM1 / CM2** : Philippe Jacquinot : 27 élèves

Deux remplaçants sont également rattachés à l'école : Jean Brésard et Arnaud Garnichez.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) renforce l'équipe pédagogique avec : Claudine Bourrier, Psychologue Education Nationale, Sylvie Chantrait, Maîtresse aide relationnelle, Sophie Richelot, Maîtresse aide pédagogique.



Projets de l'année : Contes des Diseurs d'Histoires, natation, spectacles Tinta'mars, cinéma, la Grande Lessive, la semaine du goût, cross, danses folk.

# LA SEMAINE DU GOÛT...

## S'invite à l'école !

Lors de la semaine du goût, les élèves de CE1 CE2 ont eu la chance de visiter la boulangerie Aux Délices Des Sorciers. Ils ont pu voir les différentes étapes de fabrication du pain. En effet, c'est un boulanger passionné qui leur a fait découvrir les différentes machines et les gestes professionnels pour réaliser une bonne baguette. Ils ont pu apprécier la cuisson au four à bois et surtout déguster un bon petit pain encore tout chaud avec deux barres de chocolat et un jus d'orange offerts gracieusement par la maison !



L'aventure s'est poursuivie la semaine suivante au marché de Chalindrey afin de découvrir des producteurs locaux. Ils ont rencontré Laurie de la Ferme de l'Aubette, qui produit ses propres céréales, les moud et en fait de délicieux pains. Ensuite, c'est Sylvie de la Chèvrerie du Chanois qui leur a expliqué comment elle s'occupait de ses chèvres et comment elle faisait son si bon fromage ! Et enfin, Philippe, Des jardins de Dommarien, leur a présenté ses légumes bio de saison.



Les cabas remplis de bons produits, les élèves sont rentrés à l'école afin de se préparer une bonne dégustation. Au menu : soupe à la courge de Nice, soupe 100% sorcière, radis chinois, fruits et légumes provenant des jardins des parents ou grands-parents, confitures tartinées sur différentes sortes de pain, miel, jus artisanaux, bûche de chèvre... bref un vrai régal pour les papilles et des découvertes surprenantes !



# LE CINÉMA FAMILIAL

## En souffrance

Depuis la pandémie, la fréquentation du cinéma a dangereusement baissé. Les habitudes des cinéphiles semblent changées. Ils ont tendance à se tourner vers des plateformes de streaming plutôt que de fréquenter les salles obscures : quel dommage !

Alors, comme le dit la campagne nationale lancée dernièrement, pour rire et pleurer dans le noir, pour l'émotion en grand, pour occuper les enfants, pour pécho..., on a tous une bonne raison d'aller au cinéma.

Délaissez vos chaussons et venez nombreux, pour soutenir notre cinéma associatif.



## Handi'Chiens sur le marché

Cet été, Monsieur Christian Horiot s'est rendu régulièrement au marché pour sensibiliser la population à l'association Handi' Chiens qui éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance aux personnes en situation de handicap. Ces animaux sont accueillis et formés dans des familles de 2 à 18 mois. Puis, direction le centre de formation pour parfaire leur éducation. Les chiens sont ensuite orientés vers des bénéficiaires, à domicile ou dans des structures, en fonction de leurs aptitudes et de leurs traits de caractère.

Il est à noter que le parrain national de Handi'Chiens n'est autre que Damien Thévenot, enfant du village devenu célèbre journaliste-animateur sur France 2.

Envie de devenir famille d'accueil ? Alors n'hésitez pas à contacter Christian Horiot au 06 07 32 45 08



# LE REFUGE DES CHEMINOTS

## Ouvert à tous

Découvrez L'Association « LE REFUGE DES CHEMINOTS »

L'Association « **LE REFUGE DES CHEMINOTS** », créée en 1926 par Georges ROSSET, est une association privée, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1930 et régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

L'évolution, au travers d'une nouvelle identité pour le Refuge des cheminots, marque la volonté affirmée par l'association de prendre un nouvel élan. Après validation des nouveaux statuts, le Refuge des cheminots deviendra « Horizons solidaires, les cheminots ont tant à partager ».



L'association a pour but d'acquiescer, de créer et de gérer des établissements et/ou services d'hébergement, d'accompagnement et de soins pour personnes âgées. L'association gère à ce jour 7 EHPAD et assure un contrat de service et restauration dans 1 résidence service séniors

Forte de plus de 6 000 adhérents, l'association cherche à développer le lien social et la mixité intergénérationnelle entre les adhérents, en partageant des activités diverses, conviviales et adaptées au public senior de tous âges.

Les adhérents de l'association se réunissent au sein de groupes en région appelés comités locaux. Répartis sur toute la France, ce sont 21 comités locaux, composés de bénévoles, qui proposent de nombreuses activités à longueur d'année. La tradition, maintenue, est d'organiser des voyages.

Le comité de Chalindrey, qui avec plus de 550 adhérents regroupe les départements de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Marne, de la Haute-Saône et du Jura propose au minimum chaque année 8 activités ouvertes à tous, adhérents ou non adhérents, dont la traditionnelle assemblée générale suivie d'un repas, 2 journées récréatives, 3 journées découvertes et 2 séjours de huit jours.

Le bulletin de liaison, présentant la vie active de l'association, paraît trois fois par an en Janvier, mai et octobre. Vous pouvez également consulter le site internet de l'association : [www.horizons-solidaires-le-refuge-des-cheminots.com](http://www.horizons-solidaires-le-refuge-des-cheminots.com)

**Venez nous rejoindre.** Réservée à l'origine aux cheminots, elle est aujourd'hui ouverte à TOUS, cheminots ou non cheminots, le taux de cotisation annuel étant identique. L'adhésion peut être individuelle ou en couple.

Le siège social est situé 64 boulevard de Reuilly à 75012 Paris.

*Vos contacts pour le comité de Chalindrey :*

- *Président : Yves MICHEL – 52140 RÉCOURT - Tél. : 03.25.90.85.60 – Port : 06.27.66.56.87*
- *Responsable Voyages : Agnès PONTELLO – 52600 CHALINDREY – Port : 06.75.60.41.82*
- *Secrétaire : Patrick MICHEL – 52600 CHALINDREY – Tél. : 03.25.88.18.30*

\*\*\*\*\*

# MISSION LOCALE

## Pour l'avenir des jeunes !



### MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LANGRES

UN LIEU UTILE ET DES IDÉES POUR L'AVENIR DES JEUNES !

La Mission Locale de l'Arrondissement de Langres est un service public de l'emploi qui accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire afin de leur proposer un accompagnement global et personnalisé dans le but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale est présente sur l'ensemble du Pays de Langres et intervient dans différents domaines : l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la citoyenneté.

#### Mission Locale de l'Arrondissement de Langres

Vous connaissez un(e) jeune qui a entre  
**16 et 29 ans ?**  
Vous pensez qu'il pourrait avoir  
**besoin d'un coup de main** dans  
ses démarches ?

Nous pouvons lui proposer un  
accompagnement.



En 2021, 947 jeunes ont bénéficié d'un contact, 780 jeunes ont été accompagnés et 242 jeunes ont été reçus en premiers accueils.

### UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !



### NOUS CONTACTER



03.25.87.52.44



Mission Locale de Langres



accueil@missionlocale-langres.fr



@missionlocaledelangres



# LE CS CHALINDREY FOOT

## Plus que dynamique !!!

ASSOCIATIONS

Cette saison, nous comptons 144 licenciés avec une équipe U7, trois en U9, deux en U11, une en U13 et une en U14 (en entente avec Fayl-Billot et Bourbonne).

Nous avons toujours trois équipes seniors qui évoluent en D4, D2 et R3.

Le point positif est la reconstruction d'une équipe U16.

Le point négatif de cette saison est la perte de notre équipe U18.



Nous restons dynamiques avec une section baby-foot et aussi avec des événements comme « nettoyons la nature » organisé par la mairie, le mois féminin (18 septembre), un match solidaire octobre rose (16 octobre), un Téléthon (3 décembre), décorations et père Noël au stade (17 et 21 décembre), une collecte du resto du cœur (12 janvier), un stage de Pâques (10, 11, 12 avril) avec deux actions de sensibilisations et une course colore (16 juin).



Si vous êtes intéressés par notre club ... Contactez-nous !!

SALLIN Jean-Marc au 06.74.33.12.16

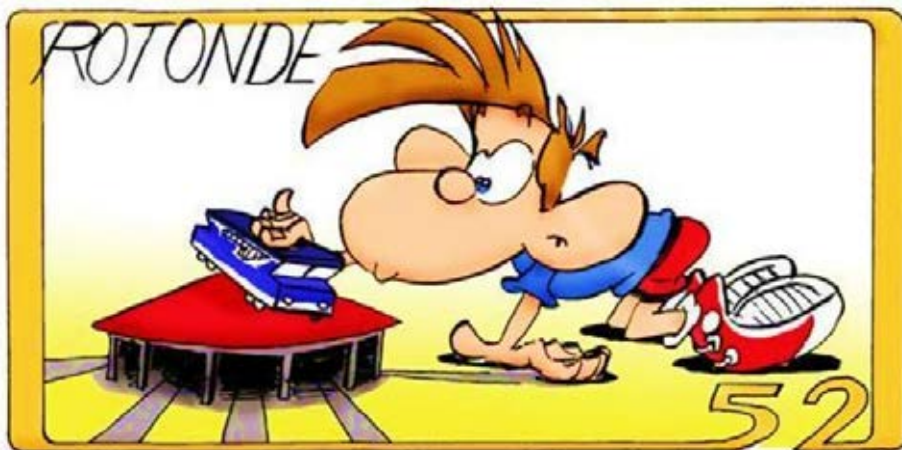


LABEL JEUNES  
ESPOIR

Page | 31

# PORTES OUVERTES

## Rotonde 52



Lors des portes ouvertes de Rotonde 52 à la salle Perrot, un réseau de 120 modules junior a été installé. Deux modes d'alimentation ont cohabité (analogique et digital). Pour l'exploitation du réseau, les personnes qui le souhaitaient pouvaient venir faire rouler leurs trains. Les conducteurs venaient de Lille, Besançon, Montauban, Nevers et de la région, adhérents ou non à l'Association Rotonde 52.



Petite anecdote : Jean-Marc et Catherine sont venus de Montauban avec des Modulinos (autres normes) pour se raccorder avec nous. Cette Porte ouverte réunissait aussi d'autres modélismes comme les miniatures haut-marnaises (Michel, Aurélien et Patrice) avec des véhicules de chantiers radiocommandés. Franck et Romain présentaient des véhicules agricoles. Des commerçants comme Vesoul Modélisme, Maxi Modèles et Sylvia SDD fabricant d'arbres et bois Modélisme, étaient présents.



Tout ce petit monde espère que Rotonde 52 renouvellera cette opération l'année prochaine.

L'École de Musique de La Lyre dispose d'une Salle de convivialité où les parents peuvent attendre leur(s) enfant(s) : des enfants heureux de leur activité musicale.

Il règne à La Lyre une ambiance particulière, familiale, propice à encourager les parents à rejoindre leur progéniture. A forces de patienter dans le cocon d'une salle polyvalente favorable aux échanges, on a vu des adultes intégrer la structure musicale à la suite de leurs enfants.

Cyril est le parfait exemple du phénomène ! Il dit :

*« La Lyre met la famille en musique ! Mes filles sont à La Lyre depuis de nombreuses*



*années. Léane, joue du hautbois, et Romane des percussions.*

*Je les ai vues acquérir une certaine technique, une aisance au fil des années (...) intégrer l'orchestre. Je les écoutais les mercredis après-midi, jouer (...)*

*Je me suis dit : pourquoi pas mon tour ? C'est avec une très grande bienveillance que les professeurs m'ont guidé pour (...) pouvoir jouer à l'orchestre avec mes enfants.(...) ! »*

Orchestres « multi âges », tous y sont élèves au même titre. Toutefois, ces pratiques d'ensemble sont, d'un point de vue familial, individuelles.

Sur proposition de la Directrice, Marie-Christine Rémondin, le Conseil d'Administration a entériné, la création d'un nouvel atelier : « **Musique en famille** ». Le postulat est la pratique musicale en binôme pour un enfant et un adulte (Papa, Maman, Tata, Tonton, Grands-parents...), toujours le même, sur la durée

d'un cours individuel, sans surcoût, avec des instruments de la même famille. Seules conditions pour le parent référent : s'acquitter de l'adhésion à La Lyre, posséder ou louer un instrument à un tarif préférentiel, la première année.

La pratique commune d'une activité permet un relais d'explications, génère une entraide. *« J'adore être nulle et progresser un peu à chaque fois, et j'adore harceler ma fille pour apprendre tout ce qu'elle sait... »* (Gabrielle Mondragon)

L'idée, c'est aussi que l'activité, par la dynamique créée, se poursuive hors l'École de Musique ; que les progrès mutuels, les encouragements réciproques voient se développer une vraie action en famille qui permette une progression positive !

Bleuwenn et sa Maman Adeline sont les précurseurs de l'atelier, l'activité sera proposée, à partir de janvier 2023. Les personnes intéressées peuvent dès à présent prendre contact auprès de Marie-Christine Rémondin pour obtenir les renseignements complets, au 06 74 45 60 91, ou au 03 25 88 64 11, ou sur [direction@lalyre.fr](mailto:direction@lalyre.fr).

Bluwenn : *« J'aime bien, C'est trop cool, (... ) »*

Adeline : *« Je trouve que cela stimule plus Bleuwenn à jouer de la trompette à la maison, (...) ce sont de chouettes moments parents-enfants, autant les cours qu'à la maison. »*



# BELLE INITIATIVE

## Des jeunes de l'ADPJ

Le mercredi 27 juillet, le maire et quelques élus ont été chaleureusement accueillis place du marché par des jeunes de l'ADPJ.

Ces derniers leur avaient donné rendez-vous pour l'installation des deux premiers composteurs sur les six prévus dans la commune. Ils ont été mis [rue des Frères Lumière](#),

[juste derrière l'école Jules Ferry](#). Ce projet date de juillet 2021 et a été retardé par la crise sanitaire et par des problèmes d'approvisionnement en bois. Deux autres composteurs se trouvent [près du château d'eau](#) et les deux derniers [à côté des HLM entre les rues de Grenant et Marie Gascard](#). Des passages réguliers se feront pour surveiller le contenu des bacs et pour assurer un terreau de qualité destiné, entre autre, aux plants de la commune. Souhaitons que les citoyens jouent le jeu en tenant compte des affiches illustrant ces composteurs.



**NOTICE D'UTILISATION DU COMPOSTEUR**

<b>OUI</b>	FRUITS, LEGUMES ABIMES ET EPLUCHURES.	COQUILLES D'OEUFS	PLANTES VERTES, HERBES, FEUILLES, FLEURS FANEES	MARC DE CAFE	SACHET DE THE	FRUITS A COQUE

<b>NON</b>	VIANDE, POISSONS, OS.	FATES, RIZ, PAIN	CAULIFLOR	MEGOT DE CIGARETTE	PRODUITS TOXIQUES	PLASTIQUE, ALU, CARTON

Le composteur partagé a été financé par des jeunes agricultrices et l'ADPJ pour les habitants de Chailly grâce au soutien de la Fondation SNGC, de la ville de Chailly, d'AMARRES et du SMC-TOM SEV33. Le composteur a été conçu pour le réduire au minimum, pour le plaisir et contre le gaspillage alimentaire. Merci de suivre cette notice. Il vous sera des pénalités sur le compostage, contactez le SMC-TOM au 032844371

# NETTOYAGE

## De septembre

Le samedi 10 septembre, une trentaine de bénévoles s'est retrouvée en mairie dès 9 h, pour rendre la cité plus propre. Petits et grands se sont appliqués à ramasser tout type de déchets. Même si la pesée est montée jusqu'à 138kg, nos badauds ont remarqué qu'il y avait moins de petits déchets. Nos concitoyens deviendraient-ils plus raisonnables et seraient-ils plus sensibles à l'état désastreux de notre planète ? C'est à souhaiter ! Ce poids impressionnant s'explique alors par la trouvaille, entre-autre, d'une roue de vélo, d'un chapeau de cheminée, de bidons d'huile moteur à moitié pleins et surtout d'un poteau en béton de 27 kg !



avec le partenariat de l'ADPJ et des Cheminots Sportifs de Chalindrey

Merci à tous ces bénévoles qui s'impliquent chaque année et sacrifient de leur temps pour prendre soin de notre belle dame Nature !



de jeunes bénévoles très impliquées !



## GARE ...

## Aux frelons asiatiques



Les découvertes de nids de frelons asiatiques se sont avérées fréquentes cet automne. Comme ces insectes sont plus nombreux par colonie (7 000 à 10 000 par essaim, au lieu de quelques centaines pour le frelon européen), les conséquences de se faire piquer peuvent être dramatiques.

De plus, ce fléau inquiète les apiculteurs puisque ces insectes s'en prennent aux abeilles et une simple dizaine d'agresseurs peut décimer une ruche.

Que faire si l'on trouve un nid de frelons :

- surtout ne pas agir seul
- Prévenir la mairie qui vous mettra en relation avec une entreprise spécialisée
- Contacter les pompiers seulement en cas de réel danger.

## La chasse à la mite !



*Le saviez-vous : cette bestiole est aussi appelée teigne commune des vêtements. Sa taille ne dépasse pas 1 cm et cause pourtant des dommages aux textiles tels que laine et coton ou encore soie. Elle adore les résidus de peau, d'ongles, de griffes... bref, tout ce qui contient de la kératine, d'où sa qualification de kératophage. Ce n'est pas elle qui abîme vos habits mais plutôt les larves qui s'en nourrissent après leur éclosion. Sachez qu'une seule mite peut pondre jusqu'à 200 œufs. Une température élevée assure sa reproduction, si bien que trois voire six générations peuvent naître en seulement un an.*

Alors que faire, me direz-vous, tout en respectant l'environnement ?

Un petit truc tout simple et peu onéreux :



faites sécher des zestes de citron, mettez-les dans de la gaze et disposez-les dans vos placards et vos tiroirs. Non seulement cela sentira bon mais vous serez également débarrassés de ces bêtes qui iront voir ailleurs.

Vous pouvez également utiliser de la lavande séchée ou encore des huiles essentielles à odeur puissante.



A vous de jouer !

# ZONE VERTE

## Sonjeot



Tout nouvel aménagement, lotissement ou parking, impose de maîtriser ses eaux pluviales, c'est-à-dire que nous devons créer des bassins d'orage pour éviter des crues dans les cours d'eau en aval.

Dans les premières phases de l'aménagement de la zone Sonjeot, un bassin a été creusé.

Comme vous avez pu le constater, un deuxième bassin a vu le jour. Cela est dû au prolongement de l'avenue Général de Gaulle et des futures parcelles.

La municipalité a décidé d'aménager le contour de ces bassins afin de créer une zone verte accueillante pour toutes les générations. Pour cela, une étude a été réalisée par le cabinet d'urbanisme paysager Perspectives.



L'objectif des élus est de créer un espace naturel pour se promener, pique-niquer ou faire du sport.

On y retrouvera donc des tables de pique-nique, des bancs, un parcours sportif type « parcours du cœur », des appareils de fitness.

Et tout ceci dans un environnement planté d'arbres et d'arbustes. Un pont enjambera le Douai pour rejoindre l'impasse Général de Gaulle.

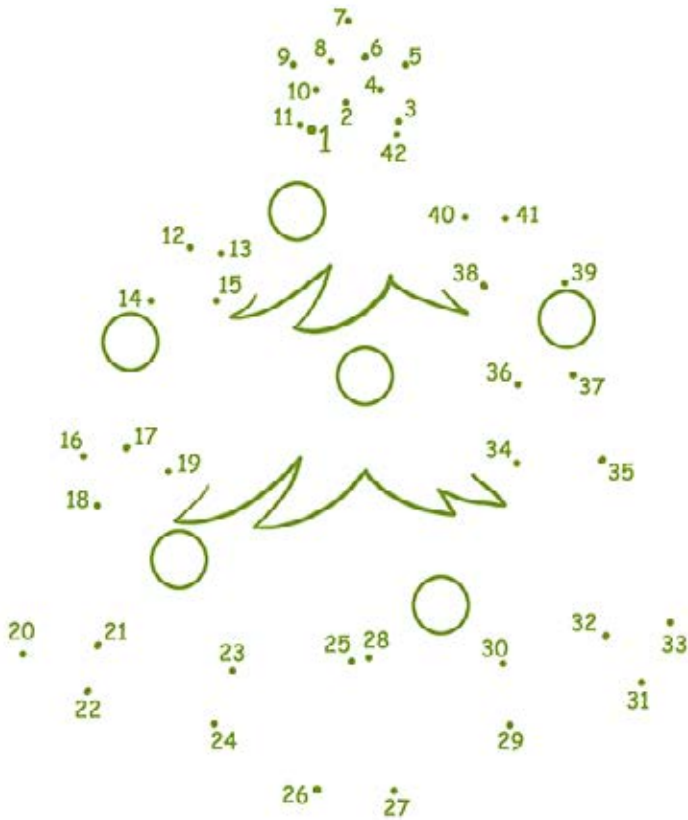
Les travaux seront terminés pour le printemps.

# TRIBUNE

## De l'opposition

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83

**La Revue Municipale de Chalindrey**  
**c'est aussi pour les petits !**  
**A deviner ... A relier ... A colorier ...**



Tu as deviné ? C'est le pain d'épices. **Joyeux Noël !**  
 (Rédaction : Véronique MICHEL-Brigitte SCORDIEL-Bernard DONNET)



# COIN DES GOURMANDS

## Beignets de carnaval



A préparer la veille

Ingrédients : 250g de crème fraîche – 4 œufs – 1 sachet de levure chimique – une pincée de sel – 2 c. à soupe de sucre – 450 à 500g de farine

Mélanger tous les ingrédients dans un grand saladier en terminant par la farine qu'il faut incorporer petit à petit. Pétrir la pâte à la main car celle-ci doit être épaisse mais rester un peu collante. Il est possible de rajouter de la farine jusqu'à obtenir une bonne consistance. De préférence laisser reposer la pâte au bas du frigo pendant une nuit.

Etendre au rouleau à pâtisserie (3-4 min d'épaisseur environ), découper les formes traditionnelles à la roulette.

Faire dorer en friture chaude... attention ça va vite !

Egoutter sur du papier absorbant puis saupoudrer de sucre glace.

Bonne dégustation !

Conseils : la pâte se conserve au frais quelques jours. Elle peut aussi se congeler...



## SUDOKU



Un sudoku est un jeu de 'logique', il est composé de 81 cases segmentées en 3x3 blocs de 3x3 cases.

Il faut remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, de sorte que, horizontalement et verticalement, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver.

Solution p. 42

	1		7			4		8
		5	6			7		
	3				4			
					8			2
	5	9		7		8	6	
2			9					
			4				8	
		8			3	9		
6	3				9		7	

## C'est quoi ???

Une plateforme unique pour les services et informations liés à la mobilité en Pays de Langres. Un nouveau nom, un nouveau site web <https://linggo.fr> proposé par le PETR du Pays de Langres.

### Le Transport à la Demande (TAD) dans les villages



#### • TAD « Longue distance »

Vers Langres et Saints-Geosmes :

- *mercredi et samedi* : dépose à 14h, retour à 17h
- *vendredi* : dépose à 9h, retour à 12h.

Tarifs : 3,5€ par trajet  
soit 7€ l'aller-retour\*

\*les habitants des villages situés à moins de 15 km de Langres bénéficient de la tarification TAD « Courte distance » lorsqu'ils se rendent sur Langres et Sts-Geosmes.

#### • TAD « Courte distance »

Vers le centre-bourg à moins de 15 km de chez vous :

- dépose 10h, retour 11h30.
- dépose 14h, retour 15h30.

Tarifs : 2,5€ par trajet soit 5€ l'aller-retour

**Fayl-Billot** : mercredi

**Prauthoy et Vaux sous Aubigny** : mercredi

**Chalindrey** : jeudi

**Longeau** : le vendredi

- Le **TAD Gare de Culmont-Chalindrey** pour les départs et arrivées de trains aux horaires suivants :

- **le matin** entre 09h et 10h,

- **en début d'après-midi** entre 13h30 et 14h45,

- **le soir** entre 17h15 et 18h30 la semaine / 18h30 et 19h30 le week-end,  
**7j/7** (incluant week-end et jours fériés)

Tarif : 4€/trajet/pers.

- Comment réserver ?

→ Par téléphone au numéro **gratuit** ci-joint :

 **N° Vert** 0 800 330 130

→ Directement en ligne sur <https://linggo.fr>

Les réservations doivent être effectuées au maximum la veille avant midi (du lundi au vendredi).

## Pratiques



Mairie : 03 25 88 50 17

SMICTOM (ordures ménagères) : 03 25 84 43 71

Assainissement - CCSF : 03 25 88 46 43 - 06 77 70 44 55

Eaux pluviales - Mairie : 03 25 88 50 17

VEOLIA (compteur d'eau) : 09 69 32 35 54

Gendarmerie de Chalindrey : 03 25 88 92 80 (jeudi de 8h à 12h)

Pompiers : le 18 ou le 112

Trésor Public - Langres : 03 25 87 04 18

Espace France Services (accompagnement démarches administratives et numériques) : 03 25 84 87 51

CIAS AVENIR :

Maintien à domicile et portage de repas : 03 25 84 87 48

Périscolaire Les P'tits Potes : 03 25 84 87 52

Micro-crèche Les Tous P'tits potes : 03 25 88 23 15

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES

Secrétariat de mairie : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 14h30 à 17h  
Le samedi de 9h à 11h30

PanneauPocket : l'application pour rester connecté avec votre commune – [www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

Acte d'état-civil : demande à faire en mairie → TOUJOURS GRATUIT  
ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Recensement des jeunes à 16 ans : à faire en mairie (pour effectuer la journée de citoyenneté)

Marché de Chalindrey : chaque jeudi de 8h à 12h

Permanence Trésor Public : le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h  
A la Maison des Services – Espace France Services

Travaux bruyants autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et fériés de 10h à 12h

# ETAT-CIVIL ...

Du 14 juin au 7 décembre 2022

## ➔ Naissances



Théo, Nathan, Milyanno, Maddy, Jade,  
Noah, Abel, Liam, Eliot, Alia-Rose

## ➔ Mariages



Déborah SALEMBIER et Romain  
CHAUVETET,  
25 juin  
Thierry MERCIER et Lydie BEDELET,  
25 juin  
Francky PARISEL et Vanessa DÉCOUDU,  
30 juillet

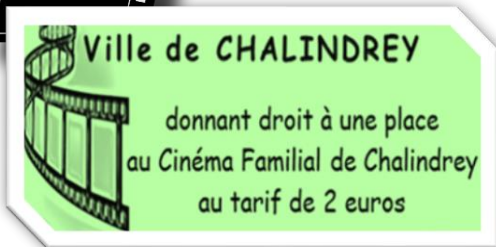
## ➔ Décès



Claudine ANDRÉ, 28 juin  
Joël GRAPINET, 10 juillet  
Eric PRIQUELER, 20 juillet  
Nadine DAO, 31 juillet  
Jacqueline FOUBET, 29 août  
Jean QUEVY, 4 septembre  
Jack TERRIER, 12 septembre  
Daniel RÉNEL, 10 septembre  
Jean Claude BAZINET, 29 septembre  
Noëlle HUGUENIN, 19 novembre  
Marc LEROY, 24 novembre  
Chantal GRANDJEAN, 30 novembre  
Jean RENAUD, 2 décembre  
Serge DURAND, 7 décembre



**PENSEZ-Y!**



### Solution sudoku

9	1	6	7	3	5	4	2	8
4	2	5	6	8	1	7	3	9
8	3	7	2	9	4	6	5	1
7	6	1	3	4	8	5	9	2
3	5	9	1	7	2	8	6	4
2	8	4	9	5	6	3	1	7
5	9	2	4	6	7	1	8	3
1	7	8	5	2	3	9	4	6
6	4	3	8	1	9	2	7	5

**Chèque Cinéma - millésime 2023**  
**3 TICKETS PAR ENFANT**

**Conditions** : habiter à Chalindrey et être âgé de 6 à 18 ans (année de naissance de 2005 à 2017).  
**Obtention** : se présenter à la mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.



# ÉVÉNEMENTS

1<sup>er</sup> semestre 2023

**Don du SANG**   
 9 février  
 13 avril  
 6 juillet

**REPAS LA LIQUE**  
 5 février  
 CONTRE LE CANCER

**La Joyeuse Compagnie**  
 Théâtre  
 11 février

**Kermesse Paroisse**   
 26 février

**Carnaval Des écoles**  
 4 mars

**Repas dansant ACR**   
 19 mars

**Bourse moto**   
 Moto-Club  
 25 & 26 mars

**Concert La Lyre**   
 1<sup>er</sup> avril

**Expo Pâques**   
 8 au 10 avril

**Chasse aux oeufs**   
 ASC  
 9 avril

**Fête Foraine**   
 8 au 10 avril

**Concert Au Gré du Vent**   
 15 avril

**Bal**   
 22 avril

**Loto Supporters Foot**   
 30 avril

**Expo régionale UAICF Modélisme**   
 6 & 7 mai

**Concert de printemps**   
 3 juin

**Fête de La musique**   
 24 juin

**Vide-Greniers Supporters Foot**   
 25 juin

**Tournoi de pétanque**   
 ASC  
 2 juillet